



respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

### Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

#### LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRATIQUE.FR : FLASHEZ-MOI

### AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

### Toxicologie

#### Classement du mélange CLP

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Attention



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

SPa1 - Pour éviter le développement de résistances à la substance active fluopyram, il conviendra de limiter le nombre d'applications du produit à 3 applications maximum par cycle cultural sur pommier et de tout autre produit à base de substance active ayant le même mode d'action.

#### Délai de rentrée

24 heures après traitement.

#### Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.

#### Mentions obligatoires

SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.

SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Information santé

#### Premiers soins

##### Conseils généraux:

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement

souillé et le mettre à l'écart.

#### Inhalation :

Amerer la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

#### Contact avec la peau :

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

#### Ingestion :

Rincer la bouche. ne PAS faire vomir. appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) et [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) .

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### Transport et Stockage

Point gélif : -20°C

Température maximum : 40°C

N°ONU : - -

### Classes de danger

#### Danger principal

-- non concerné par un classement

#### Danger secondaire

#### Danger tertiaire

### Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Traitement des parties aériennes	Tavelure du pommier	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours	28	1a, 6a



Culture Traitement des parties aériennes	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
			stade BBCH 71 à BBCH 81		
Pommier	Chancre européen	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 71 à BBCH 81	28	1a, 6a
Pommier	Feu bactérien	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 71 à BBCH 81	28	1a, 6a
Pommier	Oïdiums	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 71 à BBCH 81	28	1a, 6a
Poirier - Cognassier - Nashi	Bactérioses à pseudomonas	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Chancre européen	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Feu bactérien du poirier ( <i>Erwinia amylovora</i> )	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Oïdiums	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a



Culture Traitement des parties aériennes	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Poirier - Cognassier - Nashi	Taches noires (Stemphylium)	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a
Poirier - Cognassier - Nashi	Tavelure du poirier	3.0kg/ha	3 trait./an intervalle minimal entre applications : 7 jours stade BBCH 51 à BBCH 81	28	1a

Sur pommier :1- pour éviter le développement de résistances à la substance active fluopyram, il conviendra de limiter le nombre d'applications du produit à 3 applications maximum par cycle cultural et de tout autre produit à base de substance active ayant le même mode d'action.2- LUNA CARE n'est pas autorisé sur les variétés suivantes : Golden, Golden delicious, Honey crunch et variétés assimilées (Smoothee, Lysgolden, Golden Reynders, Golden Parsi/Da Rosa, Leratess/Pink Gold, Klon B, Honey crisp, Morren's, Jonareve), en raison d'un risque de phytotoxicité.

**\*En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**

Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :  
<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

#### 1. Organismes aquatiques

1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

#### 6. Divers

6a. . Spa 1 - Pour éviter le développement de résistances à la substance active fluopyram, il conviendra de limiter le nombre d'applications du produit à 3 applications maximum par cycle cultural sur pommier et de tout autre produit à base de substance active ayant le même mode d'action.

### Traitement

#### Dose(s) préconisée(s)

La dose préconisée correspond à la dose homologuée, soit 3kg/ha quels que soient les usages.

#### Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Sur fruits à pépins (pommier, poirier, cognassier, nashi), Luna Care est homologué avec 3 applications maximum par an.

Dans le cadre de la gestion responsable du mode d'action SDHI, nous recommandons d'utiliser au maximum:

- 2 applications de Luna Care par campagne
- 3 SDHI au total par campagne, toutes maladies confondues.
- 2 SDHI consécutivement.

#### CONDITIONS D'UTILISATION SUR POMMIER:

**Important:** afin de prévenir tout risque de phytotoxicité, **ne pas utiliser Luna Care sur les variétés suivantes: Golden, Golden delicious, Honey crunch et variétés assimilées** (Smoothee, Lysgolden, Golden Reynders, Golden Parsi/Da Rosa, Leratess/Pink Gold, Klon B, Honey crisp, Morren's, Jonareve). En cas de doute, notamment sur de nouvelles obtentions variétales, nous vous préconisons de contacter votre conseiller et/ou de réaliser un test sur quelques arbres au préalable.

**Sur pommier, Luna Care s'utilise uniquement en post floraison**, à partir du stade BBCH 71 (nouaison, fruit 10 mm) et jusqu'au stade BBCH 81 (début maturation), en respectant un délai avant récolte de 28 jours.

Luna Care est efficace sur un large spectre de maladies: tavelure, oïdium, feu bactérien et chancre européen. Par conséquent, selon son positionnement, Luna Care pourra être efficace sur plusieurs maladies concomitantes (cf.bulletins techniques locaux et BSV).

#### Tavelure / pommier :

Luna Care se positionne en préventif d'une pluie contaminatrice (cf.bulletins techniques locaux et BSV), uniquement en post-floraison à partir du stade BBCH 71 (nouaison). La durée de protection sera de maximum 10 jours. Elle sera renouvelée si le cumul des pluies est supérieur à 50 mm ou si le nombre de nouvelles feuilles sorties est supérieur à 3.

En cas d'applications consécutives de Luna Care, respecter un intervalle minimum de 7 jours. Dans la pratique, l'alternance des modes d'action sera à privilégier.

#### Oïdium / pommier :

Luna Care utilisé selon les préconisations tavelure, uniquement à partir du stade BBCH 71 (nouaison), assurera en parallèle une protection oïdium. Il n'est donc pas nécessaire de le compléter avec un anti-oïdium spécifique.

Son utilisation sera à privilégier en préventif (cf.bulletins techniques locaux et BSV) et en veillant à alterner les modes d'actions.

#### Chancre européen / pommier :



Luna Care utilisé selon les préconisations tavelure, uniquement à partir du stade BBCH 71 (nouaison), assurera en parallèle une protection complémentaire contre le chancre européen (*Nectria galligena*).

Cette maladie présente une période de contamination très large, allant du printemps au début de l'hiver. Par conséquent, Luna Care sera un outil complémentaire à utiliser préventivement dans une stratégie globale incluant :

- la prophylaxie (du type gestion de la fertilisation, suppression des organes attaqués,...)
- des traitements cupriques aux stades sensibles et aux périodes de contamination (du type chute des feuilles à l'automne, floraison, après récolte, grêle...) à positionner selon les avertissements techniques locaux et BSV.

#### **Feu bactérien / pommier :**

Luna Care utilisé selon les préconisations tavelure, uniquement à partir du stade BBCH 71 (nouaison), assurera en parallèle une protection complémentaire contre le feu bactérien (*Erwinia amylovora*).

Cette maladie présente une période de contamination principale au cours de la floraison. Durant cette première phase, il sera important de protéger les fleurs selon le risque maladie (cf. bulletins techniques locaux et BSV) ou en cas d'accidents climatiques (ex: grêle), en employant des solutions bactéricides.

En post-floraison, le risque feu bactérien pourra se poursuivre en fonction de différents paramètres (météo, sensibilité variétale, historique de la parcelle). Durant cette seconde phase, Luna Care sera un outil complémentaire à positionner préventivement et en alternance avec d'autres modes d'actions. Son utilisation devra s'inscrire dans une stratégie globale basée avant tout sur la prophylaxie indispensable pour gérer cette maladie (du type suppression des organes attaqués, désinfection des outils de taille...).

#### **CONDITIONS D'UTILISATION SUR POIRIER, COGNASSIER, NASHI :**

Sur poirier, Luna Care s'utilise à partir du stade BBCH 51 (gonflement des bourgeons) et jusqu'au stade BBCH 81 (début maturation), en respectant un délai avant récolte de 28 jours. Afin de bénéficier au mieux de la double sytémie du fosetyl-Al, les applications en présence de feuillage (à partir de BBCH 56 - bouton vert) seront plus efficientes. Nous recommandons d'utiliser au maximum 2 applications de Luna Care par campagne.

Luna Care est efficace sur un large spectre de maladies: tavelure, feu bactérien, bactéries à pseudomonas, stemphylium et oïdium. Par conséquent, selon son positionnement, Luna Care pourra être efficace sur plusieurs maladies concomitantes (cf. bulletins techniques locaux et BSV).

#### **Tavelure / poirier, cognassier, nashi :**

Luna Care se positionne en préventif d'une pluie contaminatrice (cf. bulletins techniques locaux et BSV). La durée de protection sera de 7 à 10 jours, à ajuster en fonction du risque maladie. La protection sera renouvelée si le cumul des pluies est supérieur à 50 mm.

En cas d'applications consécutives de Luna Care, respecter un intervalle minimum de 7 jours. Dans la pratique, l'alternance des modes d'action sera à privilégier.

#### **Oïdium / poirier, cognassier, nashi :**

Luna Care utilisé selon les préconisations tavelure assurera en parallèle une protection oïdium. Il n'est donc pas nécessaire de le compléter avec un anti-oïdium spécifique.

Son utilisation sera à privilégier en préventif (cf. bulletins techniques locaux et BSV) et en veillant à alterner les modes d'actions.

#### **Feu bactérien et bactéries (*Pseudomonas syringae*) / poirier, cognassier, nashi :**

Luna Care s'utilise en préventif, durant la période de floraison principale, en anticipant les contaminations (cf. bulletins techniques locaux et BSV) et en alternance avec des produits à modes d'action différents. La durée de protection sera de 7 jours maximum au cours de la floraison, à ajuster en fonction du risque maladie. La protection sera renouvelée si le cumul des pluies est supérieur à 50 mm.

Luna Care pourra également être utilisé après la floraison principale si le risque persiste, notamment pour les variétés de poirier à floraison secondaire. Durant cette seconde phase, la durée de protection sera de 7 à 10 jours en fonction du risque maladie (cf. bulletins techniques locaux et BSV).

#### **Stemphyliose / poirier :**

Luna Care se positionne en préventif, durant la période à risque stemphyliose (cf. bulletins techniques locaux et BSV), notamment de la chute des pétales jusqu'à la récolte en respectant un DAR de 28 jours. Son utilisation se fera dans le cadre d'un programme en veillant à alterner avec des produits à modes d'action différents. La durée de protection sera de 7 à 10 jours, à ajuster en fonction du risque maladie. La protection sera renouvelée si le cumul des pluies est supérieur à 50 mm.

#### **Chancre européen / poirier, cognassier, nashi :**

Luna Care utilisé selon les préconisations tavelure, feu bactérien ou stemphyliose, assurera en parallèle une protection complémentaire contre le chancre européen (*Nectria galligena*).

Cette maladie présente une période de contamination très large, allant du printemps au début de l'hiver. Par conséquent, Luna Care sera un outil complémentaire à utiliser préventivement dans une stratégie globale incluant :

- la prophylaxie (du type gestion de la fertilisation, suppression des organes attaqués,...)
- des traitements cupriques aux stades sensibles et aux périodes de contamination (du type chute des feuilles à l'automne, floraison, après récolte, grêle...) à positionner selon les avertissements techniques locaux et BSV.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

#### **Programme de traitement**

Luna Care devra être intégré en programme et en alternance avec d'autres fongicides présentant des modes d'actions différents. Afin de prévenir toute dérive de sensibilité, il ne faut pas utiliser plus de 3 SDHI par cycle cultural et nous ne recommandons pas plus de 2 SDHI consécutivement.

#### **Classification FRAC**

7 - Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

P 07 - Systémie ascendante et descendante ; activité directe sur la maladie et indirecte en Stimulant les Défenses Naturelles de la plante.

#### **Application (matériel, pression)**

La pulvérisation devra permettre une répartition homogène sur la végétation. Nous recommandons un volume de bouillie minimum de 250L/Ha. Dans le cadre d'un mélange avec un autre produit et afin d'assurer une bonne compatibilité, un volume de bouillie supérieur pourra s'avérer nécessaire. Pour toute question concernant la compatibilité, veuillez contacter Bayer Service Infos au 0800 25 35 45.

#### **Mesures de protections des individus**

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE		
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMSEUR ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT	TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)		Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1		EPI vestimentaire ET EPI partiel			EPI vestimentaire ET EPI partiel	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4				Type 4 avec capuche		
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) <sup>(1)</sup>						

\*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

\*\*En cas de contact avec la culture traitée.

<sup>(1)</sup> Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.



Luna® Care □ 50 g/kg fluopyram □ 666 g/kg fosetyl-Al □ AMM n°2180337 □ Détenteur d'homologation : Bayer SAS □ ® Marque déposée Bayer

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 □ Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 3



□ □ □ Attention □ □ □ H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. □ H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr) - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

**Décembre 2025 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : [www.bayer-agri.fr](http://www.bayer-agri.fr)**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)